

DONNEES ESSENTIELLES CONVENTIONS SUBVENTIONS - ANNEE 2019 (décret n°2017-779 du 5 mai 2017)

Nom organisme :	VILLE DE COMPIEGNE
Numéro SIRET :	21 600 158 600 017
* Date vote du budget primitif :	29-mars-19

* séance du conseil décidant l'octroi des subventions

Budget primitif	
6574 - Sub. Fct. personnes de droit privé	2 851 229,00 €
6748 Subventions exceptionnelles	72 794,00 €
DÉPENSES TOTALES	2 924 023,00 €

N°	Nom attributaire	Numéro SIRET	Objet Subvention	Montant subvention en €	Nature Subvention	Modalités de versement	Conditions de versement	Politique publique	Recensement répertoire aides aux entreprises	Notification aides minimis
1	OFFICE DES SPORTS DE L'AGGLOMERATION DE COMPIEGNE	309 204 055 00029	Organisations différents évènements dont le festival des Picantins, le decasstad de clubs de l'Arc, la salon de PARIS ROUBAIX, le forum des sports etc.	50 000,00 €	Numéraire	Echelonné en 3 versements	50% au plus tard fin juin, 30% en septembre et 20% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Sports	Non	Non
2	LES ARCHERS DE COMPIEGNE	385 130 406 00015	Soutien pour la participation au circuit régional, au championnat de l'Oise, pour le centre de formation des jeunes, la réception de scolaires	27 500,00 €	Numéraire	Echelonné en 3 versements	50% au plus tard fin juin, 30% en septembre et 20% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Sports	Non	Non
3	COMPIEGNE HANDBALL	494 970 312 00018	Soutien pour la participation aux tournois national et périscolaire, partenariats association UTC et clubs voisins, ouverture UFA et stages vacances	50 000,00 €	Numéraire	Echelonné en 4 versements	50% au plus tard fin juin, 15 % en juillet, 15 % en septembre et 20% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Sports	Non	Non
4	ASSOCIATION FOOTBALL CLUB DE COMPIEGNE	303 742 480 00062	Soutien pour la participation des équipes à différentes manifestations, organisation de stages pour les jeunes, de tournois dont ceux pour les jeunes de quartiers	102 000,00 €	Numéraire	Echelonné en 3 versements	50% au plus tard fin juin, 30% en septembre et 20% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Sports	Non	Non
5	RUGBY CLUB COMPIEGNOIS	410 233 845 00016	Soutien au maintien au niveau actuel des équipes, pour la participation à des stages de perfectionnement, aux journées citoyennes, aux animations de quartiers, à l'opération rugby-cité, à la formation d'arbitres	93 250,00 €	Numéraire	Echelonné en 3 versements	50% au plus tard fin juin, 30% en septembre et 20% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Sports	Non	Non
6	SPORT NAUTIQUE COMPIEGNOIS	780 526 679 00011	Soutien pour la participation aux compétitions régionales, nationales de la section compétition, aux régates de la section loisirs, partenariat avec les écoles, accueil de centres de loisirs, actions de développement durable.	37 000,00 €	Numéraire	Echelonné en 3 versements	50% au plus tard fin juin, 30% en septembre et 20% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Sports	Non	Non
7	LA VIE AU GRAND AIR	242 416 021 00026	Soutien pour Le développement de la section baby-athlétisme, d'une école de lancers et de marche sportive, organisation du meeting de février et juin, organisation de la course des deux châteaux, du meeting des sangliers	30 000,00 €	Numéraire	Echelonné en 3 versements	50% au plus tard fin juin, 30% en septembre et 20% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Sports	Non	Non

N°	Nom attributaire	Numéro SIRET	Objet Subvention	Montant subvention en €	Nature Subvention	Modalités de versement	Conditions de versement	Politique publique	Recensement répertoire aides aux entreprises	Notification aides minimis
8	LA FUZZEE	842 909 665 00015	Soutien pour l'organisation du concert Principle of joy à l'After House, Jojobeam au Shamrock, de la 4ème et 5ème édition du "temps qui fuzz", de la programmation annuelle	24 300,00 €	Numéraire	Echelonné en 3 versements	50% au plus tard fin juin, 30% en septembre et 20% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Culture	Non	Non
9	FESTIVAL DES FÖRETS	392 093 928 00027	Soutien au festival et projet d'insertion du public fragilisé et handicapé sur le thème musique et patrimoine dans le nord de la France au temps de la renaissance	25 000,00 €	Numéraire	Echelonné en 3 versements	50% au plus tard fin juin, 30% en septembre et 20% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Culture	Non	Non
10	CENTRE D'ANIMATION CULTURELLE DE COMPIEGNE ET DU VALOIS	303 626 360 00026	Soutien organisation saison culturelle	421 219,00 €	Numéraire	Echelonné en 3 versements	50% au plus tard fin juin, 30% en septembre et 20% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Culture	Non	Non
11	CENTRE D'ANIMATION CULTURELLE DE COMPIEGNE ET DU VALOIS	303 626 360 00026	Soutien pour organisation de spectacles vivants (opéras, concerts, spectacles jeunes publics)	250 000,00 €	Numéraire	Echelonné en 3 versements	50% au plus tard fin juin, 30% en septembre et 20% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Culture	Non	Non
12	LES COMPAGNONS DE JEHANNE	398 299 412 00013	Soutien organisation de la fête Jeanne d'Arc	23 000,00 €	Numéraire	Echelonné en 2 versements	88% au plus tard fin juin et 12% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Culture	Non	Non
13	AMIS DU FESTIVAL DU FILM HISTORIQUE	441 883 840 00015	Soutien organisation du 17ème festival du Film Historique	10 000,00 €	Numéraire	versement unique	voté au BP 2019 versé en mai	Culture	Non	Non
14	AMIS DU FESTIVAL DU FILM HISTORIQUE	441 883 840 00015	soutien festival grand public Co organisé avec le cinéma le Majestic	20 000,00 €	Numéraire	Echelonné en 2 versements	50% avant le 5 novembre et 50% à l'issue des opérations (après le 10 novembre)	Culture	Non	Non
15	UN CHÂTEAU POUR L'EMPLOI	418 000 014 00039	soutien des actions d'insertion professionnelle et sociale	38 000,00 €	Numéraire	Echelonné en 3 versements	40% au plus tard fin juin, 30% en septembre et 30% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Sociale	Non	Non
16	LA JOIE DES GOSSES	310 506 142 00010	Soutien des séjours, participations aux animations de la ville (fête des associations, carnaval des enfants, fêtes de quartier), associer les parents aux préparations des centres	25 720,00 €	Numéraire	Echelonné en 3 versements	50% au plus tard fin juin, 30% en septembre et 20% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Sociale	Non	Non
17	COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DES AGENTS DES SERVICES PUBLICS DE COMPIEGNE	216 001 586 00017	Soutien ensemble actions en faveur du personnel (plus de 2000 ayants droits)	56 050,00 €	Numéraire	Echelonné en 3 versements	50% au plus tard fin juin, 30% en septembre et 20% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Sociale	Non	Non
18	LA CROIX ROUGE	775 672 272 21138	soutien activité accueil enfants en crèche	529 000,00 €	Numéraire	Echelonné en 3 versements	40% au plus tard fin juin, 40% en septembre et 20% en décembre avec la production du bilan	Petite enfance	Non	Non
19	CRECHE FAMILIALE DE L'ABBAYE DE ROYALLIEU	300 474 657 00032	soutien activité accueil enfants en crèche	189 370,00 €	Numéraire	Echelonné	versements d'acomptes sur simple demande de l'organisme	Petite enfance	Non	Non
			TOTAL :	2 001 409,00 €						